

2.2.2 Conseil d'administration au 31 décembre 2025



* Quatre administratrices sur un total de huit administrateurs – pourcentage calculé hors administrateur représentant les salariés.

** Trois administrateurs sur un total de huit administrateurs - pourcentage calculé hors administrateur représentant les salariés

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2025

	Âge (au 31/12/2025)	Sexe	Nationalité	Nombre d'actions	Nombre de mandats dans des sociétés cotées ^(a)	Indé- pen- dance	Date initiale de nomination	Échéance du mandat	Ancienneté au Conseil (au 31/12/2025)	Participation à des Comités du Conseil
M. Alexandre Mérieux <i>Président du Conseil d'administration</i>	51 ans	H	Française	60	2		16/04/2004	2026	21 ans	Comité stratégique
M. Philippe Archinard	66 ans	H	Française	30	2		10/06/2010	2027	15 ans	Comité stratégique
M. Jean-Luc Bélingard	77 ans	H	Française	60 150	4		15/09/2006	2026	19 ans	Comité stratégique (Pdt)
M. Harold Boël	61 ans	H	Belge	150	2		30/05/2012	2028	13 ans	Comité stratégique Comité d'audit (Pdt)
Groupe Industriel Marcel Dassault <i>représenté par Mme Marie-Hélène Habert-Dassault</i>	60 ans	F	Française	57	2		23/05/2024	2028	2 ans	Comité stratégique Comité nominations, rémunérations et RSE
Mme Marie-Paule Kieny	70 ans	F	Française et Suisse	180	1	✓	28/08/2017	2029	8 ans	Comité stratégique Comité nominations, rémunérations et RSE
Mme Fanny Letier	46 ans	F	Française	30	2	✓	30/05/2017	2029	8 ans	Comité stratégique Comité nominations, rémunérations et RSE (Pdte) Comité d'audit
Mme Viviane Monges	62 ans	F	Française	100	3	✓	23/05/2024	2028	2 ans	Comité stratégique Comité d'audit
M. Sylvain Orenga <i>Administrateur représentant les salariés</i>	60 ans	H	Française	N/A	N/A		23/05/2022	2026	3 ans	Comité stratégique Comité nominations, rémunérations et RSE

(a) Incluant le mandat exercé au sein de bioMérieux.

2.2.3 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de trois membres au moins et du maximum fixé par la loi.

Les administrateurs

L'Assemblée générale du 15 mai 2025 a procédé au renouvellement des mandats d'administratrice de Mme Marie-Paule Kieny et Mme Fanny Letier, pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Aussi, depuis l'Assemblée générale du 15 mai 2025, le Conseil d'administration est composé de neuf administrateurs dont trois administrateurs indépendants et un administrateur représentant les salariés. Au 31 décembre 2025, le pourcentage de femmes au

sein du Conseil d'administration (hors administrateur salarié) est de 50 %, soit quatre femmes sur huit. A l'issue de l'Assemblée générale du 28 mai 2026, sous réserve de l'approbation des résolutions afférentes, cette proportion demeurera inchangée. En effet, le Conseil d'administration sera composé, hors administrateur salarié dont l'identité n'est pas connue à la date du présent document, de huit membres dont quatre femmes et quatre hommes, soit 50 % de femmes (pourcentage calculé hors administrateur salarié).

Biographie de l'administrateur dont le renouvellement du mandat est proposé, par le Conseil d'administration, à l'Assemblée générale 2026

M. Alexandre Mérieux

Âgé de 51 ans, M. Alexandre Mérieux a été Président Directeur Général de la Société et, depuis le 1^{er} juillet 2023 et la dissociation des fonctions, occupe les fonctions de Président du Conseil d'administration de bioMérieux.

M. Alexandre Mérieux est diplômé de l'Université de Lyon I en biologie et d'*HEC Montreal Business School*.

De 1999 à 2004, il a effectué sa carrière au sein de Silliker Group Corporation (devenue Mérieux NutriSciences), période durant laquelle il a occupé des fonctions marketing aux États-Unis et en Europe avant de prendre la Direction marketing et de *Business Unit* en France.

Il a rejoint le groupe bioMérieux en 2005 où il a exercé les fonctions de Directeur microbiologie industrielle. Puis entre 2011 et 2014, M. Alexandre Mérieux a été Directeur de l'unité Microbiologie et des Opérations industrielles. En avril 2014, il devient Directeur Général Délégué et dirige le Comité de Direction de la Société, puis il est nommé Président Directeur Général par le Conseil d'administration le 15 décembre 2017. M. Alexandre Mérieux est Vice-Président de l'Institut Mérieux

depuis décembre 2008. En 2009, il prend la présidence de Mérieux Développement et préside le Conseil d'administration de Mérieux NutriSciences depuis 2013.

Le descriptif de ses mandats et fonctions est indiqué au § 2.2.4. Il est administrateur de bioMérieux depuis 2004. Il est membre du Comité stratégique.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale le renouvellement du mandat de M. Alexandre Mérieux pour les raisons suivantes :

- il bénéficie d'une connaissance opérationnelle importante et historique du Groupe acquise à travers diverses responsabilités ;
- administrateur depuis 21 ans, il bénéficie d'une excellente connaissance de la Société, de son marché et de ses enjeux stratégiques, permettant d'apporter une contribution significative en tant que Président du Conseil d'administration ;
- président Directeur Général puis Président du Conseil d'administration, il exerce, depuis 2017, un rôle central dans la définition et la mise œuvre de la stratégie du Groupe ;
- pendant toute la durée de son mandat actuel, son taux d'assiduité au Conseil d'administration s'est élevé à 100 %.

Biographie de l'administrateur dont la nomination est proposée, par le Conseil d'administration, à l'Assemblée générale 2026

M. François Lacoste

Administrateur non indépendant

Âgé de 65 ans, de nationalité française, M. François Lacoste est actuellement Vice-Président Exécutif, Affaires médicales et Scientifiques à l'Institut Mérieux.

Il était précédemment Vice-Président Directeur Exécutif, Recherche & Développement de bioMérieux et membre du Comité de Direction.

Fort d'une expérience solide au sein de l'écosystème Mérieux, M. François Lacoste a contribué activement au développement et à la structuration d'initiatives transversales, en lien étroit avec les équipes scientifiques, médicales, industrielles et support du Groupe.

M. François Lacoste est diplômé de l'École nationale vétérinaire de Toulouse, diplômé de virologie de l'Institut Pasteur de Paris et d'un CES d'Immunologie de l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort. Il a également suivi une formation de management à l'INSEAD.

Principales expertises : gouvernance, expérience internationale, direction de grands groupes et/ou de sociétés cotées, stratégie & M/A, secteur de la santé, R&D et innovation.

Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société au 31 décembre 2025 : Vice-Président Exécutif de l'Institut Mérieux, Membre du Conseil de Surveillance de l'IHU Sepsis, Membre du Conseil d'administration de l'IHU Fondation Méditerranée, d'ID Cluster, de Lyonbiopole, de VetAgro Sup, et membre du *Strategic Expert Group* (STEG) de l'*International Pandemic Preparedness Secretariat*.

L'administrateur représentant les salariés

M. Sylvain Orenge a été nommé le 29 avril 2022 en qualité d'administrateur représentant les salariés, en remplacement de M. Frédéric Besème, pour une période de quatre ans à compter du 23 mai 2022. Conformément à l'article 11.2 des statuts de la Société, son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale devant se tenir le 28 mai 2026.

Avant cette échéance, le Comité social et économique central de bioMérieux se réunira afin de décider du renouvellement ou du remplacement de M. Sylvain Orenge aux fonctions d'administrateur représentant les salariés au sein du Conseil d'administration.

M. Sylvain Orenge est membre du Comité nominations, rémunérations et RSE et du Comité stratégique.

Le Président Fondateur

Les statuts permettent au Conseil d'administration de nommer, à titre honorifique, un Président Fondateur, personne physique, choisi parmi les anciens Présidents de la Société.

Le Président Fondateur est indéfiniment éligible. Il est convoqué à toutes les séances du Conseil et y assiste avec voix consultative. Son droit d'information et de communication est identique à celui des membres du Conseil d'administration.

Il adhère au règlement intérieur du Conseil d'administration, lequel rappelle un certain nombre de règles, dont notamment (i) l'interdiction de communiquer une information privilégiée ou d'effectuer des opérations sur des titres concernés par l'information, ou encore (ii) l'obligation pour la personne intéressée, en application d'une procédure détaillée au sein du règlement intérieur, de faire part au Conseil de toute situation laissant apparaître ou

pouvant laisser apparaître un conflit d'intérêts, même potentiel, entre l'intérêt de la Société et son intérêt personnel direct ou indirect.

M. Alain Mérieux, ancien Président de la Société, a été nommé Président Fondateur par le Conseil d'administration en 2017. Il est précisé que les fonctions de Président Fondateur ne donnent lieu au versement d'aucune rémunération.

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 17 décembre 2024, a décidé, de renouveler le mandat de Président Fondateur de M. Alain Mérieux pour une période de quatre ans, soit jusqu'au Conseil d'administration se tenant à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2029 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Le(s) censeur(s)

Aux termes de l'article 12 IV des statuts et de l'article VI du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Conseil peut être assisté dans ses travaux par un à trois censeur(s) désigné(s) par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, sur recommandation du Président du Conseil d'administration et après accord du Conseil d'administration. Le censeur est nommé pour une durée de trois ans.

M. Benoît Ribadeau-Dumas a été nommé en qualité de censeur du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2024, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale 2027 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Le Conseil d'administration, sur recommandation du Président du Conseil d'administration, a en effet proposé à l'Assemblée générale de nommer M. Benoît Ribadeau-Dumas en qualité de censeur eu égard à sa solide expérience au sein de sociétés cotées internationales telles que Thales, Viridien (anciennement CGG) et Zodiac Aerospace. Le Conseil d'administration a également estimé que l'expérience en tant que haut fonctionnaire de M. Benoît Ribadeau-Dumas, son expertise en matière financière et gouvernance ainsi que son regard extérieur sur le Groupe apporteraient une valeur ajoutée significative au fonctionnement du Conseil d'administration.

Conformément à la décision du 26 février 2026 et sur recommandations du Président du Conseil d'administration, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 28 mai 2026 de nommer, à l'issue de son mandat d'administrateur arrivant à échéance le 28 mai 2026, M. Jean-Luc Bélingard en qualité de censeur eu égard à ses compétences dans les différents domaines d'activité de la Société, sa connaissance historique de la Société et son expérience. Âgé de 77 ans, M. Jean-Luc Bélingard a été Président Directeur Général de bioMérieux de 2011 à décembre 2017.

M. Jean-Luc Bélingard est diplômé de HEC Paris et du MBA de *Cornell University* (États-Unis). Il a été Directeur Général de Roche Diagnostics et membre du Comité exécutif du groupe Roche de 1990 à 1999. Il a également été membre du Directoire et Directeur Général de bioMérieux-Pierre Fabre entre 1999 et 2001, puis Président Directeur Général de la société IPSEN de 2001 à 2010, et Président Directeur Général de bioMérieux entre 2011 et 2017. Le descriptif de ses mandats et fonctions est indiqué au § 2.2.4. Il a occupé les fonctions d'administrateur de bioMérieux depuis 2006.

Les représentants du Comité social et économique central (CSEC)

Au nombre de quatre, ils sont convoqués à chaque séance du Conseil d'administration.

Changements intervenus dans la composition du Conseil d'administration et de ses comités au cours de l'exercice 2025

Situation arrêtée au 31 décembre 2025

	Départ	Nomination	Renouvellement
Conseil d'administration	N/A	N/A	Mme Fanny Letier Mme Marie-Paule Kieny
Comité d'audit	N/A	N/A	Mme Fanny Letier
Comité nominations, rémunérations et RSE	N/A	N/A	Mme Fanny Letier Mme Marie-Paule Kieny
Comité stratégique	N/A	N/A	Mme Fanny Letier Mme Marie-Paule Kieny

Synthèse de l'échelonnement des mandats des administrateurs

Administrateur	Assemblée 2026	Assemblée 2027	Assemblée 2028	Assemblée 2029
M. Alexandre Mérieux	•			
M. Philippe Archinard		•		
M. Jean-Luc Bélingard	•			
M. Harold Boël			•	
Mme Marie-Paule Kieny				•
Mme Fanny Letier				•
Mme Viviane Monges			•	
Groupe Industriel Marcel Dassault			•	
Représenté par Mme Marie-Hélène Habert-Dassault				
M. Sylvain Orega (administrateur représentant les salariés)	•*			

* Administrateur représentant les salariés, désigné par le Comité social et économique central de bioMérieux.

2.2.4 Biographies des administrateurs (au 31/12/2025)

La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société, établie sur la base des informations transmises par chaque intéressé, est reprise ci-dessous.



Né le **15/01/1974**
(51 ans)

Nationalité : **Française**

Première nomination :
16/04/2004

Échéance du mandat :
2026

Nombre d'actions
dans la Société : **60**

PRINCIPALES EXPERTISES :

Gouvernance

Expérience internationale

Direction de grands
groupes/sociétés cotées

Stratégie et M&A

Secteur de la santé

M. Alexandre MÉRIEUX

Président du Conseil d'administration
Membre du Comité stratégique

Administrateur non indépendant

M. Alexandre Mérieux est diplômé de l'Université de Lyon I en biologie et d'*HEC Montreal Business School*. De 1999 à 2004, il a effectué sa carrière au sein de Silliker Group Corporation, période durant laquelle il a occupé des fonctions marketing aux États-Unis et en Europe avant de prendre la Direction marketing et de *Business Unit* en France.

Il a rejoint le groupe bioMérieux en 2005 où il a exercé les fonctions de Directeur Microbiologie Industrielle. Puis entre 2011 et 2014, M. Alexandre Mérieux a été Directeur de l'unité Microbiologie et des Opérations industrielles. En avril 2014, il devient Directeur Général Délégué et dirige le Comité de Direction de la Société, puis il est nommé Président Directeur Général par le Conseil d'administration le 15 décembre 2017. M. Alexandre Mérieux est Vice-Président de l'Institut Mérieux depuis décembre 2008. En 2009, il prend la présidence de Mérieux Développement et préside le Conseil d'administration de Mérieux NutriSciences depuis 2013.

M. Alexandre Mérieux a été Président-Directeur Général de la Société et est désormais, depuis le 1^{er} juillet 2023 et la dissociation des fonctions, Président du Conseil d'administration de bioMérieux.

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Au sein du Groupe ^(a) :

- Directeur Général Délégué, Administrateur et Vice-Président de l'Institut Mérieux
- Président de Mérieux Développement SAS et de Mérieux NutriSciences Corp. (*Chairman*) (États-Unis)
- Directeur Général de Compagnie Mérieux Alliance
- Gérant de SCI ACCRA
- Administrateur de la Fondation Mérieux
- Président du Conseil d'administration de Mérieux Equity Partners SAS
- Président du Conseil du Fonds de dotation bioMérieux

À l'extérieur du Groupe ^(a)

- Administrateur de OP Mobility France (France – société cotée)
- Représentant permanent de Mérieux Participations 2, administrateur de Financière Senior Cinq SAS (France) (anciennement Financière Senior Mendel SAS)
- Administrateur de la Fondation Jacques Chirac
- Administrateur de la Fondation Pierre Fabre

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Au sein du Groupe ^(a) :

- Administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux (fin : 2025)
- Directeur Général de bioMérieux (juillet 2023)

À l'extérieur du Groupe ^(a)

Néant

(a) Toute société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance SAS au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.



Né le **21/11/1959**
(66 ans)

Nationalité : **Française**

Première nomination :
10/06/2010

Échéance du mandat :
2027

Nombre d'actions
dans la Société : **30**

PRINCIPALES EXPERTISES :

Gouvernance

Expérience internationale

Direction de grands
groupes/sociétés cotées

Stratégie et M&A

Finance/audit

Secteur de la santé

R&D et innovation

M. Philippe ARCHINARD

Membre du Comité stratégique

Administrateur non indépendant

M. Philippe Archinard est diplômé de l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier (France), et titulaire d'une thèse de doctorat en biochimie de l'université de Lyon, complété par le programme de management PMD de la *Harvard Business School*. Il a été Directeur Général de la société Innogenetics (Belgique) de 2000 à 2004.

Il a ensuite été nommé Directeur Général de Transgene en 2004 et enfin Président Directeur Général en 2010. Depuis 2014, M. Philippe Archinard est Président de la Fondation de coopération scientifique BIOASTER, un institut de recherche technologique dédié à l'infectiologie et à la microbiologie. Il a été Président du pôle de compétitivité lyonnais, Lyon Biopôle, durant 11 années. Il a cessé ses fonctions opérationnelles à Transgene tout en restant administrateur de cette société et occupe le poste de Directeur Général Délégué de l'Institut Mérieux depuis 2021 et ce, jusqu'à fin mars 2025, date à laquelle il a cessé toute fonction opérationnelle pour l'Institut Mérieux.

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Au sein du Groupe ^(a) :

Néant

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Président de BIOASTER (Fondation de coopération scientifique)
- Président du Comité de surveillance de Fabentech (France)
- Administrateur de Geneuro (France – société cotée)

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Au sein du Groupe ^(a) :

- Directeur Général de TSGH (France – fin : 2022)
- Administrateur de l'Institut Mérieux (France – fin : 2024)
- Directeur Général Délégué de l'Institut Mérieux (France – fin : 2025)
- Administrateur de Transgene SA (France – société cotée – fin : 2025)

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Administrateur de Phaxiam Therapeutics SA (France – société cotée – fin : 2025)
- Administrateur de NH TheraguiX (France – fin : 2025)

(a) Toute société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance SAS au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.



Né le **28/10/1948**
(77 ans)

Nationalité : **Française**

Première nomination :
15/09/2006

Échéance du mandat :
2026

Nombre d'actions
dans la Société : **60 150**

**PRINCIPALES
EXPERTISES :**

Gouvernance
Expérience internationale
Direction de grands
groupes/sociétés cotées
Stratégie et M&A
Secteur de la santé

M. Jean-Luc BÉLINGARD

Président du Comité stratégique

Administrateur non indépendant

M. Jean-Luc Bélingard est diplômé de HEC Paris et du MBA de *Cornell University* (États-Unis). Il a été Directeur Général de Roche Diagnostics et membre du Comité exécutif du groupe Roche de 1990 à 1999. Il a également été membre du Directoire et Directeur Général de bioMérieux-Pierre Fabre entre 1999 et 2001, puis Président Directeur Général de la société IPSEN de 2001 à 2010, et Président Directeur Général de bioMérieux entre 2011 et 2017.

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Au sein du Groupe ^(a) :

- Administrateur de Transgene SA (France – société cotée)

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Administrateur de LabCorp of America (États-Unis – société cotée)
- Administrateur de Lupin (Inde – société cotée)

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Au sein du Groupe ^(a) :

- Administrateur de l'Institut Mérieux (France – fin : 2024)
- Vice-Président de l'Institut Mérieux (France – fin : 2024)

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Administrateur de Pierre Fabre SA (France – fin : 2022)

(a) Toute société contrôlée par la société *Compagnie Mérieux Alliance SAS* au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.



Né le **27/08/1964**
(61 ans)

Nationalité : **Belge**

Première nomination :
30/05/2012

Échéance du mandat :
2028

Nombre d'actions
dans la Société : **150**

**PRINCIPALES
EXPERTISES :**

Gouvernance

Expérience internationale

Direction de grands
groupes/sociétés cotées

Stratégie et M&A

Finance/audit

RSE

M. Harold BOËL

**Membre du Comité stratégique
Président du Comité d'audit**

Administrateur non indépendant

M. Harold Boël est titulaire d'un *Science Bachelor* en chimie de *Brown University* (États-Unis) et d'un diplôme d'ingénieur en science des matériaux de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Il a exercé des fonctions de direction dans l'industrie sidérurgique au sein du groupe Corus. Il est *Chief Executive Officer* de la Sofina (Belgique – société cotée) depuis 2008.

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Au sein du Groupe ^(a) :

- Administrateur de MNH SAS (France)

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Administrateur délégué de Sofina SA (Belgique – société cotée)
- Administrateur délégué de société de Participations Industrielles (Belgique)
- Président du Conseil de Domanoy (Belgique)

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Au sein du Groupe ^(a) :

- Administrateur de Mérieux Nutriscience Corp. (États-Unis – fin : 2024)

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Administrateur de Cognita (Royaume-Uni – fin : 2024)

(a) Toute société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance SAS au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Première nomination :
23 mai 2024

Échéance du mandat :
2028

Société par actions
simplifiée au capital social
de 512 851 968 €

Siège social : 9, rond-point
des Champs-Élysées
Marcel Dassault – 75008
Paris – France

Groupe Industriel Marcel Dassault (représenté par Mme Marie-Hélène HABERT-DASSAULT)

Administrateur non indépendant

Le Groupe Industriel Marcel Dassault est une holding basée en France, leader dans de nombreux secteurs de pointe comme l'aéronautique, la haute technologie, le numérique, la communication. Cet administrateur, personne morale, est représenté au sein du Conseil d'administration par Mme Marie-Hélène Habert-Dassault.

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Au sein du Groupe ^(a) :

- Administrateur de MNH SAS

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Président et administrateur de Dassault Médias SAS
- Président de Dassault Invest 2 SAS
- Président de Dassault Invest 3 SAS
- Président de Dassault Real Estate SAS
- Président de Financière Dassault SAS
- Président de Rond Point Investissements SAS
- Directeur Général de Dassault Wine Estate SAS
- Administrateur d'Artcurial SAS
- Administrateur de Dassault Systèmes (France – société cotée)
- Membre du Conseil de surveillance de Immobilière Dassault (France – société cotée)
- Président du Conseil d'administration et administrateur délégué de Sitam Belgique SA (Belgique)
- Président du Conseil d'administration de Sitam Luxembourg SA (Luxembourg)
- Membre du Conseil de surveillance de Rothschild & Co SCA (France – société cotée)

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Néant

(a) Toute société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance SAS au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.



Née le **04/04/1965**
(60 ans)

Nationalité : **Française**

Nombre d'actions
dans la Société : **57**

**PRINCIPALES
EXPERTISES :**

Gouvernance
Stratégie et M&A
Finance/audit
Secteur de la santé
RSE

Mme Marie-Hélène HABERT-DASSAULT représentante permanente du Groupe Industriel Marcel Dassault

Membre du Comité stratégique

Membre du Comité nominations, rémunérations et RSE

Mme Marie-Hélène Habert-Dassault est titulaire d'un DESS droit des affaires et fiscalité, d'un magistère de juriste d'affaires obtenu à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas en 1988, et d'un master stratégie et marketing de Sciences Politiques en 1989. Elle a débuté sa carrière chez DDB Publicité à Londres comme conseil en *media planning*. Elle a rejoint le groupe Dassault en 1991 comme Directrice adjointe à la communication. Depuis 1998, elle est Directrice de la communication et du mécénat du groupe Dassault.

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Au sein du Groupe ^(a) :

Néant

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Membre du Conseil de surveillance de GIMD
- Administratrice de Dassault Aviation SA ^(b) (France – société cotée) depuis 2014, Dassault Systèmes SA ^(b) (France – société cotée) depuis 2014 et Artcurial SA ^(b)
- Administratrice et Présidente de la Fondation Serge Dassault
- Membre du Conseil de surveillance de Rond-Point Immobilier (SA)
- Gérante de H Investissements SARL, et de HDH Immobilière
- Administratrice de SIPAREX
- Administratrice de Fondation Fondamental
- Administratrice de la Fondation Gustave Roussy
- Gérante de la SCI Duquesne
- Présidente et membre du Comité stratégique du HDF (SAS)

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Au sein du Groupe ^(a) :

Néant

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Vice-Présidente et membre du Comité stratégique du HDF (SAS) (France – fin : 2021)
- Gérante de HDH (France – fin : 2021)
- Présidente du Conseil de surveillance de GIMD (France – fin : 2023)
- Présidente du Conseil de surveillance de Rond-Point Immobilier (SA) (France – fin : 2023)
- Vice-Présidente au Conseil de surveillance de Immobilière Dassault SA ^(b) (France – société cotée – fin : 2024)

(a) Toute société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance SAS au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

(b) Sociétés contrôlées par GIMD au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.



Née le **24/04/1955**
(70 ans)

Nationalités :
Française et Suisse

Première nomination :
28/08/2017

Échéance du mandat :
2029

Nombre d'actions
dans la Société : **180**

PRINCIPALES EXPERTISES :

Gouvernance

Expérience internationale

Stratégie et M&A

Secteur de la santé (santé
mondiale, pays à revenus
limités, recherche
et développement)

R&D et innovation

RSE

Mme Marie-Paule KIENY

Membre du Comité stratégique

Membre du Comité nominations, rémunérations et RSE

Administratrice indépendante ^(a)

Mme Marie-Paule Kieny a obtenu son doctorat en microbiologie à l'Université de Montpellier (France). Elle a publié plus de 350 articles et revues, principalement dans les domaines des maladies infectieuses, de l'immunologie, de la vaccinologie et des systèmes de santé.

Jusqu'en juin 2017, elle a occupé le poste de Sous-Directrice Générale chargée des systèmes de santé et de l'innovation à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle a notamment coordonné les efforts R&D de l'OMS pendant l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest de 2014 à 2016, et conçu le plan directeur R&D de l'OMS (plan mondial de préparation contre les épidémies de maladies émergentes). Avant de rejoindre l'OMS, Mme Marie-Paule Kieny a occupé des postes de recherche de premier plan dans les secteurs public et privé en France. Jusqu'au 1^{er} mai 2022, elle était Directrice de recherche à l'Inserm (Paris, France), en charge du Programme de recherche prioritaire sur les résistances aux antibiotiques, initié par la France en 2019 dans le cadre du Programme d'investissement pour l'avenir.

Entre mars et juillet 2020, elle a été membre du Comité d'analyse, de la recherche et de l'expertise (CARE), mis en place par le Président de la République Emmanuel Macron, pour conseiller le gouvernement sur les traitements, les vaccins et les tests contre la COVID-19. Entre juin 2020 et octobre 2022, elle a présidé le Comité scientifique français sur le vaccin COVID-19.

Elle est Présidente du Conseil d'administration de la Fondation *Drugs for Neglected Diseases Initiative* (DNDi, Genève, Suisse) et de la *Medicines Patent Pool Foundation* (MPPF, Genève, Suisse). Elle participe aux conseils scientifiques de plusieurs organisations actives dans le domaine de la santé.

Elle a reçu le titre d'officier de l'ordre national du Mérite, en France en 2021, et de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur en France en 2016. Elle a reçu le titre de *doctor honoris causa* de l'Université autonome de Barcelone (Espagne) en 2019, et a été récompensée par le Prix International Inserm en 2017, le Prix Génération 2000-Impact Médecin en 1994 et le Prix Innovation Rhône-Poulenc en 1991.

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Au sein du Groupe ^(b) :

Néant

À l'extérieur du Groupe ^(b) :

- Présidente du Conseil d'administration de la Fondation *Medicines Patent Pool* (MPPF, Genève, Suisse)
- Présidence du Conseil d'administration de la Fondation *Drugs for Neglected Diseases Initiative* (DNDi, Genève, Suisse)

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Au sein du Groupe ^(b) :

- Administratrice de la Fondation Mérieux (France – fin : mars 2025)

À l'extérieur du Groupe ^(b) :

Néant

(a) Administratrice indépendante selon l'évaluation faite par le Conseil d'administration (cf. § 2.2.5).

(b) Toute société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance SAS au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.



Née le **15/03/1979**
(46 ans)

Nationalité : **Française**

Première nomination :
30/05/2017

Échéance du mandat :
2029

Nombre d'actions
dans la Société : **30**

PRINCIPALES EXPERTISES :

Gouvernance

Expérience internationale

Direction de grands
groupes/sociétés cotées

Stratégie et M&A

Finance/audit

R&D et innovation

RSE

Digitalisation

Mme Fanny LETIER

Membre du Comité stratégique

Présidente du Comité nominations, rémunérations et RSE

Membre du Comité d'audit

Administratrice indépendante ^(a)

Mme Fanny Letier est diplômée de Sciences Politiques Paris, de l'ENA et de l'Institut français des administrateurs (IFA). Elle a été administrateur civil à la Direction Générale du Trésor (ministère des Finances) de 2004 à 2012, Secrétaire Générale du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) entre 2009 et 2012, Directrice adjointe de cabinet du ministre du Redressement productif de 2012 à 2013, et Directrice d'investissement exécutive des fonds PME de Bpifrance entre 2013 et 2018.

Elle est co-fondatrice de la société de gestion GENEEO Capital Entrepreneur et de la société d'investissement GENEEO Capital en 2019, et administratrice d'Aéroports de Paris.

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Au sein du Groupe ^(b) :

Néant

À l'extérieur du Groupe ^(b) :

- Administratrice d'Aéroports de Paris (France – société cotée)
- Administratrice de la Fondation AnBer (France)

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Au sein du Groupe ^(b) :

Néant

À l'extérieur du Groupe ^(b) :

- Administratrice de l'Institut français des administrateurs (IFA) (France – fin : 2021)

(a) Administratrice indépendante selon l'évaluation faite par le Conseil d'administration (cf. § 2.2.5).

(b) Toute société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance SAS au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.



Née le **15/10/1963**
(62 ans)

Nationalité : **Française**

Première nomination :
23/05/2024

Échéance du mandat :
2028

Nombre d'actions
dans la Société : **100**

PRINCIPALES EXPERTISES :

Gouvernance

Expérience internationale

Direction de grands
groupes/sociétés cotées

Stratégie et M&A

Finance/audit

Secteur de la santé

R&D et innovation

RSE

Digitalisation

Mme Viviane MONGES

Membre du Comité stratégique

Membre du Comité d'audit

Administratrice indépendante ^(a)

Mme Viviane Monges, titulaire d'un MBA de l'école supérieure de commerce de Paris, possède plus de 30 ans d'expérience en tant que Directrice financière principalement dans l'industrie pharmaceutique, et occupe plusieurs postes d'administrateurs. Elle a occupé plusieurs postes d'envergure régionale et internationale chez Wyeth/Pfizer, Novartis OTC et Galderma, en Europe et aux États-Unis. Tout au long de sa carrière, elle s'est concentrée sur la croissance des activités, l'efficacité opérationnelle, les acquisitions externes et les licences. Depuis 2017, elle se consacre à des missions au sein de Conseils d'administration en Suisse et à l'étranger dans le domaine de la santé. Elle a été notamment administratrice d'UCB, de DBV Technologies et a présidé le Conseil d'EUROAPI depuis sa création jusque fin 2024. Elle siège actuellement aux Conseils d'administration de Novo Holdings, de Ferring Pharmaceuticals, d'ADC Therapeutics ainsi que de Pharvaris.

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Au sein du Groupe ^(b) :

Néant

À l'extérieur du Groupe ^(b) :

- Administratrice de Novo Holdings (Danemark)
- Administratrice et Présidente du Comité d'audit d'ADC Therapeutics (Suisse – société cotée)
- Administratrice et Présidente du Comité d'audit, membre du Comité nomination, corporate et gouvernance de Pharvaris (Pays-Bas – société cotée)
- Administratrice et Présidente du Comité d'audit de Ferring Pharmaceuticals (Suisse)

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Au sein du Groupe ^(b) :

Néant

À l'extérieur du Groupe ^(b) :

- Administratrice d'Idorsia (Suisse – société cotée – fin : 2021)
- Administratrice de Voluntis (France – société cotée – fin : 2021)
- Administratrice et Présidente du Comité d'audit de DBV Technologies (France – société cotée – fin : 2022)
- Administratrice, membre du Comité d'audit d'UCB (Belgique – société cotée – fin : 2022)
- Présidente du Conseil d'administration d'Euroapi (France – fin : 2024)

(a) Administratrice indépendante selon l'évaluation faite par le Conseil d'administration (cf. § 2.2.5).

(b) Toute société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance SAS au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.



Né le **31/05/1965**
(60 ans)

Nationalité : **Française**

Première nomination :
23/05/2022

Échéance du mandat :
2026

Nombre d'actions
dans la Société : **N/A**

**PRINCIPALES
EXPERTISES :**

Expérience internationale

Secteur de la santé

R&D et innovation

RSE

M. Sylvain ORENGA

Membre du Comité stratégique

Membre du Comité nominations, rémunérations et RSE

Administrateur représentant les salariés

M. Sylvain Orenga est titulaire d'un diplôme d'ingénieur biochimiste de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (1988), et d'un diplôme d'études approfondies en écologie microbienne de l'Université Claude Bernard (Lyon, 1990). Il a intégré la société bioMérieux en 1990, en qualité de chercheur en recherche et développement. Il a occupé différentes fonctions de représentation du personnel, au sein des conseils d'établissement et d'entreprise. Il est Vice-Président R&D *Microbiology Expert* depuis 2023. En sa qualité d'administrateur représentant les salariés depuis 2022, il a, conformément à la loi, abandonné l'ensemble de ses mandats de représentation du personnel au sein de bioMérieux. Pour l'exercice de son mandat d'administrateur, il a suivi, depuis 2022, plusieurs formations auprès de l'Institut français des administrateurs (IFA).

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Néant

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Néant



Né le **10/06/1972**
(53 ans)

Nationalité : **Française**

Première nomination :
23/05/2024

Échéance du mandat :
2027

**PRINCIPALES
EXPERTISES :**

Gouvernance
Expérience internationale
Direction de grands
groupes/sociétés cotées
Finance/audit

M. Benoît RIBADEAU-DUMAS

Censeur

M. Benoît Ribadeau-Dumas est diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale d'administration (ENA). Après avoir débuté sa carrière au Conseil d'État en 1997, il intègre Thales, leader français de technologies de pointe spécialisé dans l'aérospatiale et la défense, en tant que *Director Corporate Development*. Il a occupé différentes fonctions au sein de l'entreprise jusqu'en 2009, date à laquelle il est nommé CEO de Thales Underwater Systems. M. Ribadeau-Dumas a rejoint ensuite CGG, leader mondial dans le domaine des Géosciences, au poste de *Senior Executive Vice President*, avant d'intégrer Zodiac Aerospace en tant que membre de l'*Executive Management Board* et CEO d'Aerosystems Branch. En 2017, il est nommé Directeur de cabinet du Premier ministre français. Il est actuellement *Chief Companies Officer* chez Exor.

Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2025

Au sein du Groupe ^(a) :

- Administrateur de l'Institut Mérieux (France)
- Administrateur de Mérieux Nutrisciences Corp. (États-Unis)

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Administrateur de Philips (Pays-Bas – société cotée)
- Administrateur de Stellantis (Pays-Bas – société cotée)
- Administrateur de Welltec (Danemark)
- Administrateur de TagEnergy (Portugal)
- Administrateur de Galiléo Global Education (France)

Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices

Au sein du Groupe ^(a) :

Néant

À l'extérieur du Groupe ^(a) :

- Administrateur de Cerba Healthcare (France) – Mars 2025

(a) Toute société contrôlée par la société Compagnie Mérieux Alliance SAS au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Adresse professionnelle des administrateurs

Les membres du Conseil d'administration peuvent être contactés au siège social de la Société à Marcy-l'Étoile (69280).

Cumul des mandats

Les règles applicables au sein de la Société en matière de cumul des mandats sont les règles légales en vigueur.

Intérêts des mandataires sociaux dans le capital de la Société et des sociétés du Groupe

Conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/980 du 14 mars 2019, il est rappelé que la famille d'Alexandre Mérieux est l'un des principaux actionnaires de la société Compagnie Mérieux Alliance, qui elle-même détient, au 31 décembre 2025,

89,88 % du capital de la holding Institut Mérieux, actionnaire majoritaire de la Société, détenant 58,90 % du capital et 71,88 % des droits de vote de la Société au 31 décembre 2025 (cf. § 7.3.2 et § 7.4.1).

2.2.5 Administrateurs indépendants, conflits d'intérêts et autres déclarations

Évaluation de l'indépendance des administrateurs au 26 février 2026

	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Critère 7	Critère 8	Indépendant
M. Alexandre Mérieux			✓	✓	✓				
M. Philippe Archinard		✓	✓	✓	✓		✓	✓	
M. Jean-Luc Bélingard		✓	✓	✓	✓		✓	✓	
M. Harold Boël		✓	✓	✓	✓		✓	✓	
Groupe Industriel Marcel Dassault représenté par Mme Marie-Hélène Habert-Dassault	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	
Mme Marie-Paule Kieny		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Mme Fanny Letier	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Mme Viviane Monges	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
M. Sylvain Orega		✓	✓	✓	✓	✓		✓	

Tableau établi sur la base des informations transmises par chaque intéressé.

Critère 1 : Salarié mandataire social au cours des cinq années précédentes

Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années précédentes :

- salarié ou dirigeant mandataire social exécutif de la Société ;
- salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur d'une société que la Société consolide ;
- salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur de la société mère de la Société ou d'une société consolidée par cette société mère.

Critère 2 : Mandats croisés

Ne pas être dirigeant mandataire social exécutif d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire exécutif social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.

Critère 3 : Relations d'affaires significatives

Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, conseil (i) significatif de la Société ou de son Groupe, (ii) ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité.

L'appréciation du caractère significatif ou non de la relation entretenue avec la Société ou son Groupe est débattue par le Conseil, et les critères quantitatifs et qualitatifs ayant conduit à cette appréciation (continuité, dépendance économique, exclusivité, etc.) explicités dans le rapport annuel.

Critère 4 : Lien familial

Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.

Critère 5 : Commissaire aux comptes

Ne pas avoir été Commissaire aux comptes de la Société au cours des cinq années précédentes.

Critère 6 : Durée de mandat supérieure à 12 ans

Ne pas être administrateur de la Société depuis plus de 12 ans. La perte de la qualité d'administrateur indépendant intervient à la date anniversaire des 12 ans.

Critère 7 : Statut du dirigeant mandataire social non exécutif

Un dirigeant mandataire social non exécutif ne peut être considéré comme indépendant s'il perçoit une rémunération variable en numéraire ou des titres ou toute rémunération liée à la performance de la Société ou du Groupe.

Critère 8 : Statut de l'actionnaire important

Des administrateurs représentant des actionnaires importants de la Société ou sa société mère peuvent être considérés comme indépendants dès lors que ces actionnaires ne participent pas au contrôle de la Société. Toutefois, au-delà d'un seuil de 10 % en capital ou en droits de vote, le Conseil, sur rapport du Comité de nominations, s'interroge systématiquement sur la qualification d'indépendant en tenant compte de la composition du capital de la Société et de l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel.

Le Conseil d'administration, au cours de sa séance du 26 février 2026, a pu prendre connaissance de l'analyse du Comité nominations, rémunérations et RSE sur l'indépendance des administrateurs, selon les critères du Code AFEP-MEDEF. Après en avoir débattu, le Conseil d'administration a confirmé la qualité d'indépendant des trois administratrices suivantes : Mme Viviane Monges, Mme Marie-Paule Kieny et Mme Fanny Letier, soit un pourcentage d'administrateurs indépendants de 37,5 % calculé hors administrateur représentant les salariés.

Lors des débats concernant l'indépendance de Mme Marie-Paule Kieny (cf. § 2.1 et § ci-dessous), il a notamment été rappelé que (i) le mandat d'administratrice de Mme Marie-Paule Kieny au sein de la Fondation Mérieux, fondation indépendante reconnue d'utilité publique, a pris fin le 24 mars 2025, que (ii) la Fondation perçoit des subventions notamment de la part de la Société mais également d'autres contributeurs et que (iii) pendant son mandat, Mme Marie-Paule Kieny s'est abstenue des débats et des votes qui se

tenaient au sein du Conseil d'administration concernant tout sujet relatif à la Fondation Mérieux en prévention de tout conflit d'intérêts potentiel.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu la position du Comité nominations, rémunérations et RSE, a considéré que ni la relation entre la Société et la Fondation, ni celle entre cette dernière et Mme Marie-Paule Kieny ne constituent un lien d'intérêt particulier qui puisse « compromettre l'exercice de sa liberté de jugement » au sens de l'article 10.2 du Code AFEP-MEDEF. Le Conseil d'administration a tenu compte des éléments suivants :

- (i) la fin du mandat de Mme Marie-Paule Kieny au sein de la Fondation Mérieux depuis le 24 mars 2025 ;
- (ii) la part des contributions de bioMérieux dans le budget total de la Fondation ;
- (iii) l'indépendance structurelle de la Fondation par rapport à bioMérieux ;

(iv) lorsque son mandat au sein de la Fondation était en vigueur, l'absence de significativité de la rémunération des fonctions de Mme Marie-Paule Kieny au sein de la Fondation par rapport à l'ensemble de ses activités ; et

(v) l'absence de pouvoir exécutif ou de contrôle de Mme Marie-Paule Kieny au sein de la Fondation pendant l'exercice de son mandat (dans la mesure où elle a été administratrice de la Fondation parmi un Conseil composé de 14 autres membres).

Ainsi, le Conseil d'administration, sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs mentionnés ci-dessus a confirmé l'indépendance de Mme Marie-Paule Kieny et l'absence de conflit d'intérêts.

Évaluation des conflits d'intérêts

Le Conseil d'administration du 26 février 2026 a évalué les liens d'affaires et les éventuels conflits d'intérêts pouvant naître des mandats de certains de ses administrateurs.

Comme mentionné ci-avant, Mme Marie-Paule Kieny a été administratrice de la Fondation Mérieux, fondation indépendante reconnue d'utilité publique, jusqu'au 24 mars 2025. Cette Fondation perçoit des subventions notamment de la part de la Société mais également d'autres contributeurs. Pendant son mandat, Mme Marie-Paule Kieny s'est abstenue des débats et

des votes qui se tenaient au sein du Conseil d'administration lorsque ceux-ci étaient relatifs à la Fondation Mérieux en prévention de tout conflit d'intérêts potentiel.

Outre Mme Marie-Paule Kieny, les administrateurs indépendants n'ont aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction. Il n'y a, dès lors, aucun conflit d'intérêts sur lequel le Conseil d'administration pourrait être amené à débattre.

Autres déclarations

À la connaissance de la Société :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration ;
- à l'exception de l'information ci-dessous, aucun des membres du Conseil d'administration n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ou placement d'entreprise sous administration judiciaire en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que Directeur Général. M. Philippe Archinard, administrateur de la Société, a exercé un mandat d'administrateur de 2017 à février 2025 au sein de la société NH Theraguix laquelle a fait l'objet d'une liquidation en date du 23 mai 2025, ainsi qu'un mandat d'administrateur au sein de la société Phaxiam Therapeutics (société issue de la fusion des sociétés Erytech et Pherecydes en juin 2023) de juin 2023 à juin 2025, laquelle a également fait l'objet d'une liquidation le 11 juin 2025 ;

- aucune condamnation n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration ou du Directeur Général, emportant une interdiction d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration de la Société par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés).

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un des membres du Conseil d'administration de la Société et leurs intérêts privés et/ou d'autres intérêts. Les conventions impliquant certains administrateurs font l'objet de la procédure des conventions réglementées et sont présentées au § 2.4.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'engagement pris par un membre du Conseil d'administration restreignant sa liberté de céder ses titres bioMérieux, autre que les règles d'initiés et périodes non autorisées.

2.2.6 Fonctionnement et travaux du Conseil d'administration et de ses comités

2.2.6.1 Participation des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration et des comités en 2025

Administrateurs	Conseil d'administration		Comité d'audit		Comité nominations, rémunérations et RSE		Comité stratégique	
	Taux de présence	Nombre de séances	Taux de présence	Nombre de séances*	Taux de présence	Nombre de séances*	Taux de présence	Nombre de séances
M. Alexandre Mérieux	100 %	4/4	-	-	-	-	100 %	1/1
M. Philippe Archinard	100 %	4/4	-	-	-	-	100 %	1/1
M. Jean-Luc Bélingard	100 %	4/4	-	-	-	-	100 %	1/1
M. Harold Boël	100 %	4/4	100 %	6/6	-	-	100 %	1/1
Groupe Industriel Marcel Dassault représenté par Mme Marie-Hélène Habert-Dassault	100 %	4/4	-	-	100 %	5/5	100 %	1/1
Mme Marie-Paule Kieny	100 %	4/4	-	-	100 %	5/5	100 %	1/1
Mme Fanny Letier	100 %	4/4	83 %	5/6	100 %	5/5	100 %	1/1
Mme Viviane Monges	100 %	4/4	100 %	6/6	-	-	100 %	1/1
M. Sylvain Orenga	100 %	4/4	-	-	100 %	5/5	100 %	1/1
TAUX DE PARTICIPATION MOYEN	100 %		94 %		100 %		100 %	

* Dont une réunion commune incluant les membres du Comité d'audit et du Comité nominations, rémunérations et RSE.

2.2.6.2 Fonctionnement du Conseil d'administration et son règlement intérieur

En application des dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce ainsi que des statuts de la Société, le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, conformément à son intérêt social. Il s'attache à promouvoir la création de valeur par la Société à long terme en considérant les enjeux sociaux et environnementaux. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure d'accomplir leur mission.

Le Président du Conseil d'administration est responsable des relations avec les actionnaires. À ce titre, il travaille en étroite collaboration avec le département Relations investisseurs (cf. § 7.1). Le Président rend compte de ses activités au Conseil d'administration, le cas échéant.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, conformément aux dispositions législatives et réglementaires, sur convocation de son Président, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation. Les réunions se déroulent en présence des administrateurs ou par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication.

Le nombre de séances du Conseil et des réunions des Comités du Conseil tenues au cours de l'exercice écoulé est indiqué dans le rapport du Président du Conseil à l'Assemblée générale, qui donne également aux actionnaires toute information utile sur la participation des membres du Conseil à ces séances et réunions. Le Conseil ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des administrateurs sont présents.

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Un règlement intérieur, adopté en 2004 par le Conseil d'administration et destiné à préciser les modalités de son fonctionnement en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires, est mis à jour régulièrement afin de tenir compte des nouvelles dispositions légales et des recommandations du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF. L'ensemble des membres du Conseil s'engage à le respecter.

Le règlement intérieur du Conseil d'administration a été mis à jour par décision du Conseil d'administration du 15 mai 2025 afin notamment de refléter les modifications apportées aux statuts de la Société, telle qu'arrêtées par décision de l'Assemblée générale du même jour.

Par ailleurs, ce règlement intérieur prévoit notamment que, préalablement à l'acceptation de ses fonctions, l'administrateur doit s'assurer qu'il a pris connaissance des obligations générales ou particulières de sa charge, ainsi que de la réglementation relative aux infractions boursières. Il doit notamment prendre connaissance des textes légaux ou réglementaires, des statuts, du règlement intérieur et des compléments d'information que le Conseil d'administration peut lui avoir apportés, des règles relatives au Conseil prévues par le Code AFEP-MEDEF (en particulier les règles déontologiques de l'administrateur), ainsi que du Code de bonne conduite boursier adopté par la Société, ceci afin de s'y conformer.

Le règlement intérieur prévoit, également, que l'administrateur :

- (i) bien qu'étant lui-même actionnaire et devant posséder au moins dix actions, représente l'ensemble des actionnaires et doit agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise ;
- (ii) a l'obligation de faire part au Conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel, entre l'intérêt de la Société et son intérêt personnel direct ou indirect, ou l'intérêt de l'actionnaire ou du groupe d'actionnaires qu'il représente, et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante ;